



**CERTIFICAT EN DIDACTIQUE DU COURS DE
PHILOSOPHIE ET DE CITOYENNETÉ**

Année académique 2019-2020

I. MODALITES ORGANISATIONNELLES DU CERTIFICAT EN DIDACTIQUE DU COURS DE PHILOSOPHIE ET DE CITOYENNETÉ

Généralités

Parallèlement à la mise en œuvre d'un cours de philosophie et de citoyenneté dans l'enseignement fondamental et secondaire, le décret du 13 juillet 2016 prévoit la **création d'un certificat en didactique du cours de philosophie et de citoyenneté** dont l'obtention pour enseigner le cours de philosophie et citoyenneté (CPC) sera exigée à partir de **septembre 2021**.

3 axes - 30 ECTS				
Disciplinaire et épistémologique (10 ECTS)	<i>Philosophie et histoire des religions</i>	C O M M U N		30 h
	<i>Notion d'épistémologie des disciplines</i>			15 h
	<i>Philosophie morale et philosophie politique</i>			30 h
Didactique et pédagogique (10 ECTS)	<i>D1 : Concepts fondateurs, outils de référence</i>	P R I M A I R E	A E S I	20 h
	<i>D2 : Structure et dynamique du cours d'EPC</i>			20 h
	<i>D3 : Questions approfondies et intégration pédagogique</i>			20 h
Formation à et par la pratique (10 ECTS)	<i>Pratique réflexive en sous-groupe et en autonomie</i>			45 h
	<i>Pratique enseignante sur le lieu professionnel</i>			
				Total 180 H

Les Unités d'Enseignement du certificat se fondent sur une **articulation forte entre théorie et pratique** et sur la **réflexion consécutive à toute expérience pratique**. Les dispositifs pédagogiques proposés s'inscrivent dans la perspective des pédagogies actives en plaçant **les enseignants et leurs élèves au centre des apprentissages**. Le public formé sera constamment invité à pratiquer une **analyse réflexive de ses observations et de sa pratique professionnelle**.

Le certificat du CPC vise à développer et à renforcer les compétences suivantes chez les candidats :

- construire des séquences didactiques visant à développer, auprès des élèves selon leur âge et/ou leur niveau de développement, les compétences socles en lien avec le programme ;
- réaliser une pratique de classe adaptée aux élèves selon leur âge et/ou leur niveau de développement sur la base de choix méthodologiques et organisationnels réfléchis ;
- analyser de manière critique les dispositifs mis en œuvre dans les classes à l'aide des notions théoriques tant disciplinaires que méthodologiques ;
- adopter une démarche réflexive et non moralisatrice favorisant le développement de personnalités autonomes, coopératives et participatives ;
- respecter une attitude de neutralité à l'égard des convictions personnelles et privées des élèves si elles ne mettent pas en péril les principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et les principes constitutionnels.

Public concerné et conditions d'accès

Le certificat s'adresse principalement aux enseignants qui sont en charge du cours de philosophie et citoyenneté dans l'enseignement primaire et secondaire.

Conformément à la circulaire 7256 du 29 juillet 2019 relative au certificat de didactique en philosophie et citoyenneté, l'inscription au certificat est réservée aux personnes qui présentent l'un des huit profils suivants :

1) les enseignants du primaire et du secondaire de religion et de morale non confessionnelle, visés par les mesures transitoires du décret du 13 juillet 2016 et du 19 juillet 2017 (nommés/définitifs, désignés/engagés en qualité de temporaire prioritaire ou de simple temporaire (min 150/180 jours) au cours de l'année scolaire qui précède 2016) et qui donnent au moins une période du cours de philosophie et citoyenneté lors de l'année scolaire 2019-2020 dans l'enseignement officiel ou dans l'enseignement libre non confessionnel ;

2) les maîtres et les professeurs de religion et de morale non confessionnelle, recrutés selon la fiche-titre, qui donnent actuellement le cours de philosophie et citoyenneté (de religion et de morale non confessionnelle) ;

3) les enseignants ayant obtenu un diplôme de Bachelier AESI Français-morale ou Français-religion au terme de l'année 2016-2017 et qui ne sont pas désignés dans une fonction de professeur de philosophie et de citoyenneté ;

4) les enseignants ayant obtenu un diplôme de Bachelier AESI Français-morale ou Français-religion au terme de l'année 2017-2018 et qui ne sont pas désignés dans une fonction de professeur de philosophie et de citoyenneté ;

5) les détenteurs d'un master en philosophie à finalité didactique diplômés au terme des années académiques 2016-2017 et 2017-2018 et qui ne sont pas désignés dans une fonction de professeur de philosophie et de citoyenneté ;

6) les enseignants du primaire et du secondaire détachés pour exercer la fonction d'inspecteur de religion ou de morale ;

7) les détenteurs d'un master en philosophie diplômés en 2016-2017 qui ont obtenu une agrégation de l'enseignement secondaire supérieur au terme de l'année académique 2017-2018 ;

8) les membres du personnel qui ne sont ni maîtres de religion, ni de morale non confessionnelle, recrutés en philosophie et citoyenneté selon la fiche-titre, qui exercent au moins à mi-temps dans cette fonction au moment de leur admission à la formation conduisant au certificat de didactique en philosophie et citoyenneté, et qui bénéficient d'une ancienneté dans cette fonction de minimum 1 an, acquise sur les deux années précédant l'inscription au certificat.

Pour toute précision relative aux conditions d'accès, vous pouvez vous adresser à Madame Noémie Crèvecoeur du service juridique de la HECh :

Courriel : noemie.crevecoeur@hech.be

Tél. : 04/254.76.38.

Lieu de la formation

La formation est organisée sur l'implantation de la Haute Ecole située à **Liège** : *Rivageois*

Adresse : rue des Rivageois n° 6, à 4000 Liège

Tel : 04 254 76 00

Fax : 04 254 76 20

secr.rivageois@hech.be

<http://www.hech.be/fr/rivageois/presentation>

Périodes de formation

Conformément à la circulaire du 12/07/17, le certificat est organisé, pour tout ou partie, pendant le temps scolaire ; les deux périodes de crédit-formation/semaine accordées durant quatre années à chaque enseignant concerné doivent leur permettre de rencontrer au mieux les exigences imposées par cette formation de 30 crédits.

Ce certificat peut être obtenu en une année académique correspondant à une année scolaire. L'étalement du cursus est cependant possible, notamment pour éviter que les candidats qui le souhaitent doivent se former en dehors du temps scolaire.

ACTIVITES D'APPRENTISSAGE	CALENDRIER DE LA FORMATION			
	<i>Quadri</i>	Liège Primaire	Liège AESI	<i>Dispenses</i>
Philosophie et histoire des religions	Q1 du 20/09/19 au 24/01/19	Vendredi 13H30 – 17H30 20/09, 04/10, 11/10, 18/10, 25/10, 08/11 (+ examen à fixer)		Dispense par la CAVP
Notions d'épistémologie des disciplines		Vendredi 13H30 – 17H30 15/11, 22/11, 29/11 (+ remise d'un travail écrit)		Dispense par la CAVP
Philosophie morale et philosophie politique		Vendredi 13H30 – 17H30 06/12, 13/12, 20/12, 10/01, 17/01, 24/01 (+ remise et présentation d'un travail)		Pas de dispense possible
Didactique 1 : Concepts fondateurs, outils de référence	Q2 du 07/02/19 au 19/06/19	Vendredi 13H30 – 17H30 14/02, 21/02, 06/03, 13/03	Vendredi 13H30 – 17H30 14/02, 21/02, 06/03, 13/03	Dispense par la CAVP
Didactique 2 : Structure et dynamique du cours d'EPC		Vendredi 13H30 – 17H30 27/03, 03/04, 24/04, 08/05	Vendredi 13H30 – 17H30 27/03, 03/04, 24/04, 08/05	Pas de dispense possible
Didactique 3 : Questions approfondies et intégration pédagogique		Vendredi 13H30 – 17H30 22/05, 29/05, 05/06, 12/06	Vendredi 13H30 – 17H30 22/05, 29/05, 05/06, 12/06	Pas de dispense possible
Pratique enseignante sur le lieu professionnel				Pas de dispense possible
Pratique réflexive en sous-groupe et en autonomie		Vendredi 13H30 – 17H30 07/02, 20/03, 15/05, 19/06 (+ remise et présentation de 3 travaux)	Vendredi 13H30 – 17H30 07/02, 20/03, 15/05, 19/06 (modalités d'évaluation à préciser)	Pas de dispense possible

Une **séance d'accueil** est prévue pour **tous les candidats** lors du premier cours du certificat :
- le 20/09 à Liège de 13H30 à 14H30 ; suivie par le 1^{er} cours de PHR (de 14h30 à 17h30).

Modalités d'inscription

L'inscription est gratuite durant la période transitoire (du 15/09/17 au 14/09/2021).

Pour le 04 octobre 2019, le candidat devra fournir les documents attestant qu'il est dans les conditions d'inscription au secrétariat (auprès de Mr. Vincent Delhalle – 04/254.76.25) :

Public concerné	Documents à fournir
Les enseignants du primaire et du secondaire de religion et de morale non confessionnelle, visés par les mesures transitoires du décret du 13 juillet 2017 et du 19 juillet 2017, et qui donnent le cours de philosophie et citoyenneté dans l'enseignement officiel ou dans l'enseignement libre non confessionnel.	Copie recto/verso de la carte d'identité, diplôme, matricule, document qui prouve que le candidat a bien été nommé/définitif, désigné/engagé en qualité de temporaire prioritaire ou de simple temporaire en religion ou morale et depuis quand (arrêté de nomination, CF12, attestation de service, arrêté de désignation, etc.), document qui prouve que le candidat est désigné en CPC.
Les maîtres de religion et de morale non confessionnelle, recrutés selon la fiche-titre, qui donnent actuellement le cours de philosophie et citoyenneté et les professeurs de religion et de morale non confessionnelle.	Copie recto/verso de la carte d'identité, diplôme, matricule, document qui prouve que le candidat est maître ou professeur de religion ou morale recruté selon la fiche-titre (CF12, attestation de service, arrêté de désignation, etc.), document qui prouve que le candidat est désigné en CPC.
Les enseignants ayant obtenu un diplôme de bachelier AESI Français-morale ou Français-religion au terme de l'année académique 2016-2017 et qui ne sont pas désignés dans une fonction de professeur de philosophie et citoyenneté.	Copie recto/verso de la carte d'identité, diplôme.
Les enseignants ayant obtenu un diplôme de bachelier AESI Français-morale ou Français-religion au terme de l'année académique 2017-2018 et qui ne sont pas désignés dans une fonction de professeur de philosophie et citoyenneté.	Copie recto/verso de la carte d'identité, diplôme.
Les détenteurs d'un master en philosophie à finalité didactique diplômés au terme des années académiques 2016-2017 et 2017 - 2018 et qui ne sont pas désignés dans une fonction de professeur de philosophie et citoyenneté.	Copie recto/verso de la carte d'identité, diplôme.
Les enseignants du primaire et du secondaire détachés pour exercer la fonction d'inspecteur de religion ou de morale.	Copie recto/verso de la carte d'identité, diplôme, matricule, document qui prouve que le candidat est enseignant du primaire ou du secondaire détaché pour exercer la fonction d'inspecteur de religion ou de morale.
Les membres du personnel qui ne sont ni maîtres de religion, ni de morale non confessionnelle, recrutés en philosophie et citoyenneté selon la fiche-titre, qui exercent au moins à mi-temps dans cette fonction au moment de leur admission à la formation conduisant au certificat de didactique en philosophie et citoyenneté, et qui bénéficient d'une ancienneté dans cette fonction de minimum 1 an, acquise sur les deux années précédant l'inscription au certificat.	Copie recto/verso de la carte d'identité, diplôme, matricule, document qui prouve que le candidat est désigné/engagé en tant qu'enseignant en philosophie et citoyenneté, qui exercent au moins à mi-temps dans cette fonction, et qui bénéficient d'une ancienneté dans cette fonction de minimum 1 an, acquise sur les deux années précédant l'inscription au certificat.
Les détenteurs d'un master en philosophie diplômés en 2016-2017 qui ont obtenu une agrégation de l'enseignement secondaire supérieur au terme de l'année académique 2017-2018	Copie recto/verso de la carte d'identité, diplômes.

Dispenses et allègement du programme

Les enseignants ayant obtenu leur diplôme dans l'enseignement subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles après 2004 (premiers diplômés après la réforme de la Formation initiale des enseignants de 2001) seront dispensés des cours de *Philosophie et histoire des religions* ainsi que du cours de *Notions d'épistémologie des disciplines*. L'octroi d'une dispense pour le volet didactique ne concerne que le premier module (D1) et repose sur la valorisation de l'expérience. La partie pratique du certificat, les modules didactiques D2 et D3 et le cours de *Philosophie morale et politique* ne font pas l'objet de dispense. Les dispenses seront accordées via la **CAVP** (Commission d'Admission et de Validation des programmes).

3 axes - 30 ECTS					
Disciplinaire et épistémologique (10 ECTS)	<i>Philosophie et histoire des religions</i>	C O M M U N		30 h	Dispense CAVP
	<i>Notion d'épistémologie des disciplines</i>			15 h	
	<i>Philosophie morale et philosophie politique</i>			30 h	Pas de dispense
Didactique et pédagogique (10 ECTS)	<i>D1 : Concepts fondateurs, outils de référence</i>	P R I M	A E S I	20 h	Dispense CAVP
	<i>D2 : Structure et dynamique du cours d'EPC</i>			20 h	Pas de dispense
	<i>D3 : Questions approfondies et intégration pédagogique</i>			20 h	Pas de dispense
Formation à et par la pratique (10 ECTS)	<i>Pratique réflexive en sous-groupe et en autonomie</i>			45 h	Pas de dispense
	<i>Pratique enseignante sur le lieu professionnel</i>				
Total				180 h	

La CAVP s'inscrit dans une logique de validation des acquis de l'expérience (VAE). Autrement dit, les dispenses pour les cours du volet théorique qui les autorisent (*UE disciplinaire et épistémologique*) seront octroyées par la CAVP en fonction des intitulés, contenus et volume horaire des cours suivis en formation initiale. La dispense du premier module de didactique (D1) dépendra quant à elle de l'expérience pédagogique (avoir dispensé le CPC l'équivalent d'au moins un mi-temps durant un an – attestation officielle à l'appui).

Le candidat peut également demander un allègement de son programme.

Ces demandes particulières sont du ressort de la CAVP.

Formateurs

Géraldine Brausch geraldine.brausch@hech.be	M.A. philosophie
Vincent Furnelle vincent.furnelle@hech.be	M.A. philosophie
Olivier Vens olivier.vens@hech.be	M.A. philosophie Président de la CAVP
Anne Vrancken anne.vrancken@hech.be	M.A. philosophie Secrétaire de la CAVP

II. STRUCTURE GÉNÉRALE DU CERTIFICAT EN DIDACTIQUE DU COURS DE PHILOSOPHIE ET DE CITOYENNETÉ POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

UE Disciplinaire et épistémologique

Philosophie et histoire des religions
Notion d'épistémologie des disciplines
Philosophie morale et philosophie politique

S'initier à la démarche philosophique et à l'étude des religions.

Se décentrer par rapport à ses référents et représentations socioculturelles.

S'ouvrir à la pluralité des idées et des convictions.

Analyser des supports et/ou des situations reflétant la diversité des conceptions du monde.

Faire des liens entre des questions épistémologiques et sa pratique d'enseignement.

UE Didactique et pédagogique

Didactique 1: Concepts fondateurs, outils de référence

Didactique 2 : Structure et dynamique du cours de philosophie et citoyenneté

Didactique 3 : Questions approfondies et intégration pédagogique

10 crédits

Définir et conceptualiser les éléments théoriques et didactiques spécifiques au CPC.

Expliciter les éléments théoriques et didactiques spécifiques au CPC.

Élaborer individuellement et collectivement des dispositifs

d'apprentissage en recourant à la didactique spécifique au CPC.

UE Formation à et par la pratique

Séminaire de pratique réflexive
Accompagnement de la pratique enseignante

10 crédits

Analyser différentes pratiques enseignantes du CPC.

Concevoir des activités d'apprentissage intégrant les éléments théoriques et didactiques spécifiques au CPC.

Mettre en pratique des activités d'apprentissage intégrant les éléments théoriques et didactiques spécifiques au CPC.

Justifier et défendre un dispositif

III. UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DU CERTIFICAT POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Acronyme	Q	Intitulés UE et AA composantes	Heures	Crédits
CPCPRIM1	Q1 ou Q2	Formation disciplinaire épistémologique	75	10
		Philosophie et histoires des religions	30	
		Notion d'épistémologie des disciplines	15	
		Philosophie morale et philosophie politique	30	
CPCPRIM2	Q1 ou Q2	Formation didactique et pédagogique	60	10
	Q1	Didactique 1: Concepts fondateurs, outils de référence	20	
	Q1	Didactique 2 : Structure et dynamique du cours de philosophie et citoyenneté	20	
	Q2	Didactique 3 : Questions approfondies et intégration pédagogique	20	
CPCPRIM3	Q1 ou Q2	Formation par et à la pratique du CPC	45	10
	Q1 & Q2	Séminaire de pratique réflexive	15	
	Q1 & Q2	Accompagnement de la pratique enseignante	30	
			150	30

IV. CARACTÉRISTIQUES DES *UE* DU CERTIFICAT POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

CPCPRIM1	<i>Formation disciplinaire épistémologique</i>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● S'initier à la démarche philosophique et à l'étude des religions. ● Se décentrer par rapport à ses référents et représentations socioculturelles. ● S'ouvrir à la pluralité des idées et des convictions. ● Analyser des supports et/ou des situations reflétant la diversité des conceptions du monde. ● Faire des liens entre les notions théoriques et sa pratique d'enseignement.
CONTENU DES AA DE L'UE	<p><u>Pour l'AA Philosophie et Histoire des religions :</u></p> <p>À travers une introduction historique à divers types de société et à leurs modes de pensée, le cours de "<i>Philosophie et histoire des religions</i>" vise à enrichir la culture générale des candidats, à les sensibiliser à la diversité cultu(r)elle et à la complexité de la réalité humaine. Plus précisément, cette AA permettra au candidat de :</p> <p>a) S'informer du phénomène religieux et s'initier à l'histoire des religions (chamanisme, polythéisme, monothéisme, religion du salut, etc.) càd :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Faire preuve de curiosité intellectuelle à l'égard de la diversité religieuse et culturelle qui constitue autant notre histoire que notre actualité ; ● Acquérir une culture générale permettant au futur enseignant d'accueillir et de comprendre, dans ses futures classes, la diversité propre à notre société multicultu(r)elle. <p>b) S'initier à l'histoire de la philosophie (problématiques, auteurs) et au questionnement philosophique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Distinguer et définir les divers modes de pensée que sont la religion, la philosophie et la science ; ● Dégager leurs présupposés et enjeux sur les plans rationnel, moral/éthique et politique ; ● Se sensibiliser à la démarche critique et autonome propre à la philosophie.

	<p>c) Lire un texte philosophique.</p> <p><u>Pour l'AA Epistémologie des disciplines :</u></p> <p>Cette AA vise à construire une interrogation philosophique autour des notions générales de "vérité" et de "connaissance" et, dans ce cadre, mener une réflexion critique autour de la science, de ses méthodes, de ses évolutions et de ses limites par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● la mise en place d'une réflexion philosophique autour de la notion générale de "connaissance" et sur la manière dont l'Homme construit ses savoirs ; ● l'évocation illustrée de grands moments de l'histoire de la pensée occidentale déterminant les conceptions des démarches en vue de connaître et de rechercher la vérité ; ● en nourrissant en parallèle une réflexion critique à propos des sciences d'aujourd'hui : méthodes, unicité ou diversité des récits et modèles, relation et communication entre les savoirs, outils, limites des champs d'investigation, des explications, crises, révolutions, vulgarisation et enseignement ; ● la lecture critique d'articles ou d'extraits de textes illustrant le questionnement épistémologique. <p><u>Pour l'AA Philosophie morale et philosophie politique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Formulation et exploration de questions morales et politiques historiques et contemporaines. ● Approche philosophique des enjeux politiques, éthiques, bioéthiques, socio-économiques, environnementaux, culturels, anthropologiques... liés à ces questions. ● Analyse des conditions pratiques, matérielles et éthiques, garantissant à la fois les possibilités d'une réflexion constructive sur ces questions et la réalité de processus démocratiques légitimes et efficaces à différents niveaux de pouvoir.
<p>MODALITÉS D'ORGANISATION</p>	<p>Travail en groupe-classe.</p>

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT	Alternance de moments d'exposés, d'analyse de textes et de synthèses construites avec les candidats.
MODE D'ÉVALUATION	Épreuve écrite pour chaque AA. Note de l'UE établie par moyenne entre les notes de chaque AA.

CPCPRIM2	Formation didactique et pédagogique du CPC
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Définir et conceptualiser les éléments théoriques et didactiques spécifiques au CPC. • Expliciter les éléments théoriques et didactiques spécifiques au CPC. • Élaborer individuellement et collectivement des dispositifs d'apprentissage en recourant à la didactique spécifique au CPC.
CONTENU DES AA DE L'UE	<p><u>AA Didactique 1: Concepts fondateurs, outils de référence</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • présentation générale du programme du CPC, • compréhension du cadre légal, • expérimentation des outils et des pratiques philosophiques et citoyennes à destination de l'élève. <p><u>AA Didactique 2 : Structure et dynamique du cours de philosophie et citoyenneté</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • enjeux philosophiques et pédagogiques des socles de compétences et thématiques associées, • processus et articulations des différents axes du programme (pistes pédagogiques et didactiques). <p><u>AA Didactique 3 : Questions approfondies et intégration pédagogique</u></p> <p>Dans l'esprit d'une communauté de recherche, élaboration originale de leçons intégrant toutes les étapes d'une séquence de leçons y compris l'évaluation et l'articulation à l'heure complémentaire.</p>
MODALITÉS D'ORGANISATION	Travail en groupe-classes, en sous-groupes et en autonomie.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT	Pédagogie active liée à des mises en situation effectives d'analyse, de production et de réflexion collective.
MODE D'ÉVALUATION	À définir...

CPCPRIM3	<i>Formation par et à la pratique du CPC</i>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser différentes pratiques enseignantes du CPC. • Concevoir des activités d'apprentissage intégrant les éléments théoriques et didactiques spécifiques au CPC. • Mettre en pratique des activités d'apprentissage intégrant les éléments théoriques et didactiques spécifiques au CPC. • Justifier et défendre un dispositif d'apprentissage intégrant les éléments théoriques et didactiques spécifiques au CPC.
CONTENU DE L'AA	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse critique et constructive menée en séminaire sur base des déroulements méthodologiques et des leçons réalisées sur le terrain. • Enrichissement et échange de pratiques (compte tenu des opportunités et des difficultés rencontrées).
MODALITÉS D'ORGANISATION	Alternance de temps de travail en sous-groupe organisés autour d'échanges, de présentations, de réflexions critiques, de questions-réponses et de temps de travail en autonomie.
MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT	Pédagogie active liée à des mises en situation effectives d'analyse, de production et de réflexion collective.
MODE D'ÉVALUATION	À définir...

V. STRUCTURE GÉNÉRALE AU CERTIFICAT EN DIDACTIQUE DU COURS DE PHILOSOPHIE ET DE CITOYENNETÉ POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR

UE Disciplinaire et épistémologique

Philosophie et histoire des religions
Notion d'épistémologie des disciplines
Philosophie morale et philosophie
Politique

10 crédits

S'initier à la démarche philosophique et à l'étude des religions.

Se décentrer par rapport à ses référents et représentations socioculturelles.

S'ouvrir à la pluralité des idées et des convictions.

Approfondir les questions éthiques et politiques

Analyser des supports et/ou des situations reflétant la diversité des conceptions du monde.

Faire des liens entre les notions théoriques et sa pratique d'enseignement.

UE Didactique et pédagogique

Didactique 1: Concepts fondateurs, outils de référence

Didactique 2 : Structure et dynamique du cours de philosophie et citoyenneté

Didactique 3 : Questions approfondies et intégration pédagogique

10 crédits

Définir et conceptualiser les éléments théoriques et didactiques spécifiques au CPC.

Expliciter les éléments théoriques et didactiques spécifiques au CPC.

Élaborer individuellement et collectivement des dispositifs d'apprentissage en recourant à la didactique spécifique au CPC.

UE Formation à et par la pratique

Séminaire de pratique réflexive
Accompagnement de la pratique enseignante
10 crédits

Analyser différentes pratiques enseignantes en CPC.

Concevoir des activités d'apprentissage intégrant les éléments théoriques et didactiques spécifiques au CPC.

Mettre en pratique des activités d'apprentissage intégrant les éléments théoriques et didactiques spécifiques au CPC.

Justifier et défendre un dispositif d'apprentissage intégrant les éléments théoriques et didactiques spécifiques au CPC.

VI. UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DU CERTIFICAT POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR

Acronyme	Q	Intitulés UE et AA composantes	Heures	Crédits
CPCSEC1	Q1 ou Q2	<i>Formation disciplinaire épistémologique</i>	75	10
		Philosophie et histoires des religions	30	
		Notion d'épistémologie des disciplines	15	
		Philosophie morale et philosophie politique	30	
CPCSEC2	Q1 ou Q2	<i>Formation didactique et pédagogique du CPC</i>	60	10
	Q1	Didactique 1: Concepts fondateurs, outils de référence	20	
	Q1	Didactique 2 : Structure et dynamique du cours de philosophie et citoyenneté	20	
	Q2	Didactique 3 : Questions approfondies et intégration pédagogique	20	
CPCSEC3	Q1 ou Q2	<i>Formation par et à la pratique du CPC</i>	45	10
	Q1 & Q2	Séminaire de pratique réflexive	15	
	Q1 & Q2	Accompagnement de la pratique enseignante	30	
			180	30

VII. CARACTÉRISTIQUES DES UE DU CERTIFICAT POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR

CPCSEC1	<i>Formation disciplinaire épistémologique</i>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● S'initier à la démarche philosophique et à l'étude des religions. ● Se décentrer par rapport à ses référents et représentations socioculturelles. ● S'ouvrir à la pluralité des idées et des convictions. ● Approfondir les questions éthiques et politiques. ● Analyser des supports et/ou des situations reflétant la diversité des conceptions du monde. ● Faire des liens entre les notions épistémologiques et sa pratique d'enseignement.
CONTENUS DES AA DE L'UE	<p><u>Pour l'AA Philosophie et Histoire des religions :</u></p> <p>À travers une introduction historique à divers types de société et à leurs modes de pensée, le cours de "<i>Philosophie et histoire des religions</i>" vise à enrichir la culture générale des candidats, à les sensibiliser à la diversité cultu(r)elle et à la complexité de la réalité humaine. Plus précisément, cette AA permettra au candidat de :</p> <p>a) S'informer du phénomène religieux et s'initier à l'histoire des religions (chamanisme, polythéisme, monothéisme, religion du salut, etc.) càd :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● faire preuve de curiosité intellectuelle à l'égard de la diversité religieuse et culturelle qui constitue autant notre histoire que notre actualité ; ● acquérir une culture générale permettant au futur enseignant d'accueillir et de comprendre, dans ses futures classes, la diversité propre à notre société multicultu(r)elle. <p>b) S'initier à l'histoire de la philosophie (problématiques, auteurs) et au questionnement philosophique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Distinguer et définir les divers modes de pensée que sont la religion, la philosophie et la science ; ● Dégager leurs présupposés et enjeux sur les plans rationnel, moral/éthique et politique ;

	<ul style="list-style-type: none"> ● Se sensibiliser à la démarche critique et autonome propre à la philosophie. <p>c) Lire un texte philosophique.</p> <p><u>Pour l'AA Epistémologie des disciplines :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mise en place d'une réflexion philosophique autour de la notion générale de "connaissance" et sur la manière dont l'Homme construit ses savoirs. ● Evocation illustrée de grands moments de l'histoire de la pensée occidentale déterminant les conceptions des démarches en vue de connaître et de rechercher la vérité. ● Nourrir en parallèle une réflexion critique à propos des sciences d'aujourd'hui : méthodes, unicité ou diversité des récits et modèles, relation et communication entre les savoirs, outils, limites des champs d'investigation, des explications, crises, révolutions, vulgarisation et enseignement. ● Lecture critique d'articles ou d'extraits de textes illustrant le questionnement épistémologique. <p>Cette AA vise à construire une interrogation philosophique autour des notions générales de "vérité" et de "connaissance" et, dans ce cadre, mener une réflexion critique autour de la science, de ses méthodes, de ses évolutions et de ses limites.</p> <p><u>Pour l'AA Philosophie morale et philosophie politique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Formulation et exploration de questions morales et politiques historiques et contemporaines. ● Approche philosophique des enjeux politiques, éthiques, bioéthiques, socio-économiques, environnementaux, culturels, anthropologiques... liés à ces questions. ● Analyse des conditions pratiques, matérielles et éthiques, garantissant à la fois les possibilités d'une réflexion constructive sur ces questions et la réalité de processus démocratiques légitimes et efficaces à différents niveaux de pouvoir.
MODALITÉS D'ORGANISATION	Travail en groupe-classe.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT	Alternance de moments d'exposés, d'analyse de textes et de synthèse construites avec les candidats.
MODE D'ÉVALUATION	Épreuve écrite pour chaque AA. Note de l'UE établie par moyenne des notes de chaque AA.

CPCSEC2	<i>Formation didactique et pédagogique du CPC</i>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Définir et conceptualiser les éléments théoriques et didactiques spécifiques au CPC . • Expliciter les éléments théoriques et didactiques spécifiques au CPC. • Élaborer individuellement et collectivement des dispositifs pédagogiques en recourant à la didactique spécifique au CPC.
CONTENU DES AA DE L'UE	<p><u>AA Didactique 1: Concepts fondateurs, outils de référence</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • présentation générale du programme du CPC, • compréhension du cadre légal, • expérimentation des outils et des pratiques philosophiques et citoyennes à destination de l'élève. <p><u>AA Didactique 2 : Structure et dynamique du cours de philosophie et citoyenneté</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • enjeux philosophiques et pédagogiques des socles de compétences et thématiques associées, • processus et articulations des différents axes du programme (pistes pédagogiques et didactiques). <p><u>AA Didactique 3 : Questions approfondies et intégration pédagogique</u></p> <p>Dans l'esprit d'une communauté de recherche, élaboration originale de leçons intégrant toutes les étapes d'une séquence de leçons y compris l'évaluation et l'articulation à l'heure complémentaire.</p>
MODALITES D'ORGANISATION	Travail en groupe classe, en sous-groupe et en autonomie.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT	Pédagogie active liée à des mises en situation effectives d'analyse, de production et de réflexion collective.
MODE D'ÉVALUATION	À définir...

CPCSEC3	<i>Formation par et à la pratique du CPC</i>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ● Analyser différentes pratiques enseignantes du CPC. ● Concevoir des activités d'apprentissage intégrant les éléments théoriques et didactiques spécifiques au CPC. ● Mettre en pratique des activités d'apprentissage intégrant les éléments théoriques et didactiques spécifiques au CPC. ● Justifier et argumenter un dispositif d'apprentissage intégrant les éléments théoriques et didactiques spécifiques au CPC.
CONTENU DE L'AA	<ul style="list-style-type: none"> ● Analyse critique et constructive menée en séminaire sur base des déroulements méthodologiques et des leçons réalisées sur le terrain. ● Enrichissement et échange de pratiques (compte tenu des opportunités et des difficultés rencontrées)
MODALITES D'ORGANISATION	Alternance de temps de travail en sous-groupe organisés autour d'échanges, de présentations, de réflexions critiques, de questions-réponses et de temps de travail en autonomie.
METHODES D'ENSEIGNEMENT	Pédagogie active liée à des mise en situation effectives d'analyse, de production et de réflexion collective.
MODE D'ÉVALUATION	À définir...